Les prairies sont les zones humides les plus utilisées dans le Finistère

Les prairies humides

Description générale

Les prairies correspondent à des milieux « ouverts », caractérisés par une végétation principalement herbacée et dominée par des espèces graminoïdes (herbes). Elles résultent de pratiques agricoles ancestrales, développées essentiellement pour l'alimentation des animaux d'élevage.

Les prairies ne se maintiennent naturellement que dans quelques rares cas, sous l'effet de contraintes écologiques localement fortes (falaises, dunes, etc.). Le maintien des habitats prairiaux est donc -dans la plupart des cas- directement lié à l'activité agropastorale qui lui est associée.

De nos jours, la plupart des prairies font l'objet d'amendement et/ou d'ensemencement plus ou moins réguliers et relèvent donc de prairies temporaires ou artificielles. Les zones humides constituent souvent, notamment dans le Finistère, les secteurs où l'on trouve encore des prairies naturelles.

Deux grands types de prairies humides peuvent être distingués :

- **Les prairies humides mésotrophes et eutrophes**
  Elles se développent sur sols hydromorphes, minéraux, riches à moyennement riches en éléments nutritifs.

  Ces prairies humides eutrophes se rencontrent essentiellement le long des systèmes alluviaux (lits majeurs des cours d'eau) et sur les sols hydromorphes des versants et des plateaux agricoles.

  Des chargements importants en bétail tendent également à favoriser ce type de prairies eutrophes (tassement du sol, enrichissement en matière organique).

- **Les prairies humides oligotrophes**
  Elles occupent des sols hydromorphes, minéraux ou parfois légèrement tourbeux (prairies associées aux tourbières, landes et bas-marais), pauvres en substances nutritives et présentant souvent un caractère acide (tout du moins sur le Massif Armoricain).

  Ces prairies sont en voie de raréfaction car elles ne se maintiennent que sur des secteurs ne subissant pas, ou peu d'apports en nutriments (têtes de bassins versants, zones sourceuses, dépressions isolées des grands axes fluviaux). Souvent considérées comme peu productives, elles souffrent de déprise agricole ou, à l'inverse, sont converties en prairies intensives par drainage, fertilisation, etc.

  Ces prairies présentent pourtant une richesse et une diversité floristique nettement plus importantes que les systèmes mésotrophes ou eutrophes.

Espèces caractéristiques

La flore de prairies humides peut varier suivant la nature du substrat, le degré d'humidité et la gestion menée.

Prairies humides mésotrophes à eutrophes
Ces prairies présentent généralement une flore banale et peu diversifiée :

Jonc diffus *(Juncus effusus)*, houlque laineuse *(Holcus lanatus)*, cardamine des prés *(Cardamine pratensis)*, renoncule rampante *(Ranunculus repens)*, renoncule âcre *(Ranunculus acris)*, oseille des prés (Rumex acetosa), lotier des marais *(Lotus uliginosus)* ;

Glycérie flottante *(Glyceria fluitans)*, gaillet des marais *(Galium palustre)*, agrostis rampant *(Agrostis stolonifera)*, menthe aquatique *(Mentha aquatica)*, sur les parties les plus inondables (bas-fonds de prairies, fossés, etc.).

Prairies humides oligotrophes
Jonc à tépales aiguës *(Juncus acutiflorus)*, carum verticillé *(Carum verticillatum)*, cirse découpé *(Circium dissectum)*, orchis à fleurs lâches *(Orchis laxiflora)*, molinie bleue *(Molinia caerulea)*, laîche des lièvres *(Carex ovalis)*, agrostis des chiens *(Agrostis canina)*, renoncule flammette *(Ranunculus flammula)*, etc.

Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Formations végétales participant au maintien des corridors biologiques, notamment lorsqu'elles sont associées aux cours d'eau.
- Richesses floristique et faunistique pouvant être élevées sur certaines prairies (habitats variés, zones de frai pour certains poissons (prairies inondables), habitats de nombreux oiseaux, insectes, etc.).
- Certaines prairies présentent un intérêt au niveau européen : prairies humides oligotrophes (code UE : 6410), prairies maigres de fauche (code UE 6510).

Intérêts hydrologiques

- Milieux participant à la prévention des inondations (expansion des crues, stockage temporaire d'eau) et au soutien des étiages (restitution progressive de l'eau en période de basses-eaux).
- Milieux participant à l'épuration des eaux provenant du bassin versant amont, notamment en limitant les transferts de polluants vers les cours d'eau (essentiellement dans le cas des prairies eutrophes).

Valeurs culturelle et économique

- Milieux formant une composante importante de nos paysages ruraux.
- Prairies oligotrophes en grande raréfaction, l'agriculture moderne n'étant plus adaptée aux pratiques extensives d'exploitation.
- Prairies humides offrant une herbe « grasse », disponible durant une bonne partie de l'été. Mais ces prairies sont souvent confrontées à des contraintes d'exploitation (portance des sols, accès, etc.).

Dynamique - Enjeux

- Rappel : la prairie correspond à un stade dynamique intermédiaire, maintenu par les pratiques agro-pastorale (fauche, pâture).
- Communautés prairiales généralement stables, tant que les modalités de gestion perdurent et que les conditions de milieu ne sont pas modifiées (alimentation hydrique, qualité physico-chimique des eaux, pression de pâturage, etc.)
- En cas d'arrêt de l'exploitation, évolution de l'habitat vers des formations à hautes herbes (mégaphorbiaies, cariçaies, roselières), puis vers des fourrés (installation des saules) et des boisements(aulne, frêne, bouleau, chêne). Sur substrat pauvre en substances nutritives (oligotrophe), la molinie bleue (Molinia caerulea) prend généralement le dessus, étouffant rapidement les autres espèces.

Préconisations de gestion

La gestion des prairies par fauche ou pâturage est indispensable pour conserver des formations herbacées. En fonction des objectifs retenus (production de fourrage, protection d'espèces animales ou végétales, cadre de vie, etc.), le type et la fréquence d'intervention doivent être adaptés :

- une fauche en fin de printemps tend à favoriser l'herbe et apporte un foin de qualité, alors qu'une fauche estivale ou automnale privilégie la diversité floristique et faunistique ;
- deux fauches dans l'année (printanière et automnale), avec exportation des produits de coupe, permettent d'entretenir, voire de renforcer le caractère « pauvre » des sols (exportation de la matière végétale). Cette mesure doit s'accompagner d'une absence d'amendements extérieurs pour être efficace ;
- une fauche pluriannuelle (tous les 2 à 5 ans) peut permettre d'enrichir la diversité floristique, en favorisant l'émergence d'espèces liées aux habitats de mégaphorbiaies, de roselières ou de cariçaies ;
- un chargement important en bétail (supérieur à 1,5 UGB/ha/an) tend à banaliser le couvert végétal, alors qu'un chargement trop faible (inférieur à 0,5 UGB/ha/an) peut s'avérer insuffisant pour conserver le caractère prairial de la parcelle.

Le juste équilibre entre intensification et déprise n'est donc pas toujours évident à trouver.

D'une manière générale, la préservation du fonctionnement hydrologique global de la zone humide (régime des crues, circulation de l'eau) et de la qualité physico-chimique des eaux (prise en compte de l'ensemble du bassin versant) est un élément essentiel.

La période d'intervention et les modalités de gestion sont également importantes : une intervention trop précoce sur prairie humide (interventions mécaniques sur des sols gorgés d'eau) ou un pâturage inadapté (mise à l'herbe trop précoce, chargements importants), peuvent avoir des conséquences difficilement réversibles, notamment pour les prairies les plus fragiles : tassement des sols, modification du cortège floristique, prolifération des joncs, etc.

Prairie humide enfrichée ayant été débroussaillée, ressemée et gérée par pâturage

L'aspect sauvage et diversifié des prairies humides permet de les intégrer dans les espaces verts des villes dans le cadre de la gestion différenciée

Cas particulier des prairies oligotrophes

Les prairies humides oligotrophes se maintiennent essentiellement sur des parcelles gérées de façon extensive (prairies de fauche principalement). Elles se dégradent rapidement si elles sont soumises à un pâturage excessif ou lorsqu'elles sont fertilisées. Un broyage de la végétation, sans exportation, tend également à banaliser le couvert végétal.

Ces prairies, lorsqu'elles sont gérées de manière extensive, apparaissent plus riches et plus diversifiées que les prairies eutrophes. Une attention particulière doit donc être apportée à leur gestion :

- proscrire toute opération de drainage,
- limiter, voire proscrire les intrants (engrais, chaux, etc.),
- pratiquer une fauche exportatrice, voire un pâturage, en maintenant cependant un chargement faible (entre 0,5 et 1 UGB/ha/an), et proscrire l'apport de fourrage (enrichissement indirect des sols par les déjections),
- intervenir sur sols suffisamment ressuyés (fin de printemps/été /automne, suivant les conditions météorologiques).

Tableau de synthèse

	Fauche	Pâturage	Valeur fourragère	Gestion à privilégier
PRAIRIE HUMIDE EUTROPHE	- Fauche de fin de printemps avec exportation. - Deux fauches annuelles pour restaurer des prairies oligotrophes.	- Chargement de 0,8 à 1,5 GB/ha/an suivant la portance et la productivité de la prairie. - Mise à l'herbe au printemps, sur sols ressuyés.	- Moyenne à bonne.	- Pâturage extensif. - Production de foin.
PRAIRIE HUMIDE OLIGOTROPHE	- Fauche, avec exportation, de fin de printemps, d'été ou d'automne suivant les objectifs recherchés.	- Chargement de 0,5 à 0,8 UGB/ha/an. - Mise à l'herbe au printemps ou en début d'été, sur sols réessuyés.	- Faible à moyenne	- Conservatoire. - Production de foin. - Litière.

Il n'est pas nécessaire de faucher une prairie tous les ans. Il est préférable de laisser passer une année plutôt que d'intervenir sur des sols détrempés.

Les prairies oligotrophes se développent sur des sols pauvres en nutriment. Leur gestion par fauche est à privilégier.

Itinéraires techniques à consulter

- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.
- Pâturage.
- Création de talus en limite de zone humide.

Sur les pourtours des étangs se développent des ceintures de végétation dépendantes des fluctuations des niveaux d'eau.

Les végétations amphibies

Description générale

Les végétations amphibies occupent des dépressions longuement inondées. Elles se développent principalement sous l'eau et peuvent émerger ou être exondées pendant la période estivale.

Il s'agit principalement de communautés herbacées relativement basses. Elles sont dominées :

- par des plantes annuelles sur les rives vaseuses des rivières, les bords de mares et les zones « perturbées »,
- par des espèces vivaces au niveau des rives exondables de plans d'eau (mares peu profondes, ceintures d'étangs) ainsi que sur les secteurs les plus « mouillés » des prairies humides (fossés, ornières, bas-fonds, etc.).

Elles constituent, en général, les premières ceintures de végétation autour des étangs.

Sur sols eutrophes et lorsque le substrat est moins inondable, les groupements amphibies sont remplacés par des roselières ou des cariçaies.

Les végétations amphibies se maintiennent tant que le phénomène d'atterrissement n'est pas parvenu à son terme

Espèces caractéristiques

En contexte mésotrophe à eutrophe

Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), salicaire pourpier (*Lythrum portula*), renouée poivre d'eau (*Polygonum hydropiper*), plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*), renouée amphibie (*Polygonum amphibium*), ache nodiflore (*Apium nodiflorum*), cresson des fontaines (*Nasturtium officinale*).

En contexte oligotrophe

Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), boulette d'eau (*Pilularia globulifera*), baldellie fausse renoncule (*Baldellia ranunculoides*), écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), élatine à six étamines (*Elatine hexandra*).

Dynamique - Enjeux

- Végétations relativement stables, tant que sont maintenues les caractéristiques hydrologiques des plans d'eau et des zones inondables (engorgement, battement de nappe, qualité des eaux, etc.).
- Habitats oligotrophes rares et hautement menacés par l'eutrophisation des eaux.
- Végétations sensibles à la concurrence : une modification du régime hydraulique (drainage, atterrissement) favorise l'installation des roselières et des cariçaies.
- Communautés amphibies « vieillissantes » pouvant être rajeunies et renouvelées sous l'effet de perturbations naturelles (crues, dépôts de sédiments, etc.) ou artificielles (curage, étrépage).

Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Nombreux habitats de ceinture d'étang reconnus d'intérêt communautaire (codes UE : 3130, 3150, 3270).
- Intérêt floristique fort pour les rives d'étangs et de mares oligotrophes, lié à la présence de nombreuses espèces rares et/ou protégées (littorelle à une fleur, boulette d'eau, élatine à 6 étamines, etc.).
- Intérêt floristique souvent faible pour les communautés liées aux eaux mésotrophes ou eutrophes.
- Rôle écologique important, à l'interface terre-eau (émergence des batraciens, cycle des invertébrés semi-aquatiques, alimentation des limicoles et anatidés, etc.).

Intérêts hydrologiques

- Végétations participant à l'autoépuration des mares et plans d'eau (rôle de filtre biologique).

Valeurs culturelle et économique

- Absence d'intérêt économique particulier.
- Rôle pédagogique des habitats associés aux mares (support pédagogique régulièrement exploité en milieu scolaire notamment).

Préconisations de gestion

Les végétations amphibies ne demandent pas de gestion particulière et dépendent avant tout du maintien des caractéristiques physico-chimiques des eaux et du régime d'inondation. A ce titre, deux préconisations peuvent être formulées :

- favoriser la dynamique fluviale (l'alternance de crues et d'étiages contribue au renouvellement des communautés amphibies rivulaires).
- travailler sur la reconquête de la qualité globale des eaux, à l'échelle du bassin versant.

Des opérations ponctuelles peuvent cependant être menées pour favoriser ces végétations, notamment sur les secteurs en voie de fermeture par la roselière :

- reprofilage des berges en pentes douces (qui favorise les ceintures successives de végétations) ;
- curage raisonné des fossés, si possible en maintenant des foyers de recolonisation : conservation de secteurs non curés, entretien des rives en alternant d'une année sur l'autre, etc. ;
- faucardage (ou décapage), espacé dans le temps (tous les 5 à 10 ans) et pratiqué sur des surfaces limitées (qui permet aux communautés amphibies de se renouveler) ;
- creusement de petites mares ou de dépressions inondables, notamment au sein des systèmes oligotrophes (tourbières, landes, dépressions arrière-dunaires, bas-marais). Ces interventions doivent cependant rester localisées (risque d'effet drainant). Privilégier, autant que possible, le recreusement d'anciennes mares ;
- limiter la fréquentation et le piétinement des berges par le bétail (clôtures, installation d'abreuvoirs - cf. annexe 7) ;
- fauche exportatrice des roselières bordant les ceintures amphibies.

En situation agricole (bas-fond de prairie, marais exploité), il est surtout important de limiter le chargement animal (notamment printanier), dans les bas-fonds de prairies. Une clôture temporaire peut permettre d'exclure temporairement les parties les plus sensibles.

Itinéraires techniques à consulter

- Recreusement de mares.
- Étrépage et décapage.
- Restauration d'ouvrages hydrauliques.
- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.

limitant l'atterrissement par une intervention mécanique, on peut permettre aux végétations amphibies de se redévelopper. interventions doivent toutefois être suivies scientifiquement et faire l'objet d'autorisations administratives en fonction de leur portance.

Les roselières à phragmites se trouvent surtout en secteur littoral

Les roselières
et communautés à grandes laîches

Description générale

Les roselières et grandes cariçaies sont des formations hautes et denses, dont la physionomie est marquée par le développement d'une espèce dominante (espèce formant des populations denses). Ces végétations se développent en ceinture de plans d'eau, en se répartissant suivant la profondeur d'eau et la durée d'inondation. Ces végétations se rencontrent également dans diverses situations (marais, fossés, prairies inondables, etc.), lorsque le fonctionnement hydrologique se rapproche des ceintures d'étangs (inondations hivernales, battement de nappe).

Les roselières sont des formations dominées par les hélophytes, plantes semi-aquatiques dont les rhizomes (ou racines) se développent sous la vase. Elles s'expriment essentiellement sur des sols vaseux, enrichis par les alluvions (sols mésotrophes à eutrophes).
Dans le Finistère, les roselières sont dominées par le roseau commun (Phragmites australis), qui peut former de vastes étendues autour des étangs littoraux. Les roselières à phragmites deviennent moins fréquentes à l'intérieur des terres.

D'autres espèces comme la massette à larges feuilles (*Typha latifolia*), le scirpe des lacs (*Scirpus lacustris*), la grande glycérie (*Glyceria maxima*) ou le marisque *(Cladium mariscus)* peuvent également constituer des petites roselières plus localisées. Sur les secteurs temporairement parcourus par des eaux légèrement courantes (prairies inondables bordant les rivières, fossés), des roselières moins « vigoureuses » à iris des marais (*Iris pseudacorus*) et baldingère (*Phalaris arundinacea*) peuvent également s'installer.

Sur sol plus organique et moins longuement inondé, les roselières sont remplacées par des cariçaies à laîche de rives (*Carex riparia*) qui peuvent alors former des communautés denses le long des rives d'étangs et dans les fonds de talweg. Les magnocariçaies à laîche paniculée (*Carex paniculata*) sont des formations à grandes laîches, qui se développent en formant des touradons, ce qui rend l'habitat souvent dense et difficilement pénétrable. Sous les touradons, des communautés amphibies ou des roselières basses peuvent parfois se développer.

Espèces caractéristiques

oselières

oseau commun (*Phragmites australis*), scirpe des lacs *Scirpus lacustris)*, grande glycérie *(Glyceria maxima)*, nassette à larges feuilles *(Typha latifolia)*, iris des marais *ris pseudacorus)*, baldingère *(Phalaris arundinacea)*, douce mère *(Solanum dulcamara)*, liseron des haies *(Calystegia epium)*.

ariçaies et magnocariçaies

îche des rives *(Carex riparia)*, laîche paniculée *(Carex niculata)*, parfois laîche élevée *(Carex elata)*.

ynamique - Enjeux

En ceinture d'étang, végétations relativement stables, pouvant cependant évoluer vers la saulaie inondable en cas d'atterrissement du plan d'eau.

En situation de marais, roselières et cariçaies résultant souvent d'anciennes prairies à l'abandon et présentant donc un caractère intermédiaire. En l'absence d'intervention humaine (fauche notamment), l'atterrissement de la roselière est souvent inéluctable, se traduisant par l'installation progressive des saules.

- Magnocariçaies généralement stables, pouvant se maintenir longtemps, même après apparition de la saulaie (en sous-étage).

Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Grandes roselières assez rares à l'échelle du département et principalement localisées autour des étangs arrière-littoraux.
- Formations végétales souvent denses, intégrant globalement peu d'espèces végétales d'intérêt patrimonial en dehors de la grande douve (Ranunculus lingua), espèce protégée au niveau national.
- Roselières hébergeant une faune spécialisée (fauvettes paludicoles, ardéidés), souvent rare et menacée : butor étoilé, phragmite aquatique, busard des roseaux, etc.

Intérêts hydrologiques

- Rôle clé dans le fonctionnement et la dynamique des systèmes alluviaux (capacités épuratrices importantes, fixation des berges, etc.).

Valeurs culturelle et économique

- Valeur fourragère faible (pâturage possible des repousses de printemps, si le sol est suffisamment ressuyé).
- Intérêt pour la litière, le paillage.
- Récolte traditionnelle du chaume.

Préconisations de gestion

En situation de ceinture d'étang

- La gestion des niveaux d'eau doit permettre l'expression du plus grand nombre de ceintures de végétations. Cela passe par :
  - > le maintien du marnage,
  - > le reprofilage des berges en pentes douces.
- La coupe épisodique des saules permet de limiter la fermeture des milieux.

La gestion de ce type de végétation doit s'envisager en prenant en compte l'ensemble des végétations présentes (pelouses amphibies, roselières, mégaphorbiaies, prairies inondables, etc.).

En situation de marais

- La gestion des niveaux d'eau doit chercher à maintenir un battement de nappe adéquat (inondation hivernale et printanière, assèchement en fin d'été et en automne).
- Une fauche occasionnelle de la roselière ou de la cariçaie peut permettre de diversifier l'habitat, en favorisant l'apparition de stades dynamiques d'âges variés et d'habitats mixtes avec les bas-marais, les végétations amphibies, les formations prairiales, etc. :
  - > une fauche précoce (fin de printemps) favorise l'herbe (évolution vers des formations herbacées).
  - > une fauche tardive (automne) ou pluri annuelle (tous les 3 à 5 ans) favorise les hélophytes (roseaux, scirpes, iris des marais, etc.).
- Sur des sols se ressuyant au printemps, il est possible de faire pâturer les repousses. Le sol doit être suffisamment ressuyé et le chargement doit rester faible : 0,5 à 0,8 UGB/ha.

A noter qu'une gestion par fauche régulière et surtout pâturage peut entrainer une évolution vers des formations plus prairiales. Ces interventions doivent donc rester occasionnelles si l'objectif est de maintenir un stade de roselière.

Cas particulier des magnocariçaies

- La suppression des formations à grands touradons est particulièrement difficile (milieux impénétrables, sols gorgés d'eau, nécessité d'engins « puissants »). Cette cariçaie colonisant essentiellement des milieux difficilement valorisables (substrat eutrophe, engorgement quasi-permanent, battement de nappe important), il est souvent préférable de laisser cette végétation évoluer naturellement, tout du moins, tant qu'elle n'empiète pas sur des habitats d'intérêt patrimonial ou agricole.

Itinéraires techniques à consulter

- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.
- Pâturage.
- Coupe et abattage d'arbres et d'arbustes.
- Restauration d'ouvrages hydrauliques.

Les mégaphorbiaies

escription générale

s mégaphorbiaies sont des végétations aces denses et hautes (1 à 1,5 mètre), ractérisées par de grandes plantes rbacées luxuriantes. Elles s'installent sur s sols soumis à inondations périodiques et ésentant une bonne richesse en nutriments ols alluviaux, bas-fonds de parcelles).

s mégaphorbiaies occupent un niveau ographique légèrement supérieur à lui des roselières, sur des zones subissant e période d'assec plus prolongée, ce qui rmet une minéralisation des vases et la se à disposition d'une bonne réserve en atières nutritives. Elles constituent souvent s habitats mixtes avec les communautés jacentes (roselières, cariçaies, prairies, etc.).

es peuvent également se développer en uation secondaire, par recolonisation de airies humides abandonnées.

s mégaphorbiaies forment souvent des mmunautés linéaires le long des cours d'eau, s fossés, des haies, des allées forestières, mais es peuvent également occuper des surfaces us conséquentes, notamment en situation de arais ou sous les plantations de peupliers.

usieurs types de mégaphorbiaies uvent être rencontrés dans le Finistère, la mposition floristique peut varier suivant la uation (marais, bocage, lisière forestière, bord des eaux, estuaire, etc.).
Ces végétations sont en nette régression, suite à l'évolution des pratiques agropastorales (déprise, eutrophisation excessive de certains systèmes alluviaux, aménagements de berges, etc.).

Espèces caractéristiques

Épilobe hirsute *(Epilobium hirsutum)*, reine des prés *(Filipendula ulmaria)*, eupatoire chanvrine *(Eupatorium cannabinum)*, consoude officinale *(Symphytum officinale)*, lysimaque commune *(Lysimachia vulgaris)*, salicaire commune *(Lythrum salicaria)*, oenanthe safranée *(Oenanthe crocata)*, cirse des marais *(Cirsium palustre)*, baldingère faux-roseaux *(Phalaris arundinacea)*, angélique des bois *(Angelica sylvestris)*, lycope d'Europe *(Lycopus europaeus)*.

Cas particulier des ourlets pré-forestiers

Les végétations « d'ourlets » occupent les lisières et coupes forestières. Elles se rapprochent souvent, d'un point de vue floristique, des communautés de mégaphorbiaies et s'en distinguent principalement par la présence d'espèces sylvatiques : épiaire des bois (*Stachys sylvatica*), scrophulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*), renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*), laîche pendante (*Carex pendula*), gaillet gratteron (*Galium aparine*).

Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Certaines mégaphorbiaies relèvent d'habitats d'intérêt communautaire : mégaphorbiaies hydrophiles (code UE : 6430).
- Bonne richesse floristique, avec parfois présence d'espèces rares : pigamon jaune *(Thalictrum flavum)* et guimauve officinale *(Althaea officinalis)* en situation arrière-littorale.
- Abris, site de reproduction pour la faune des milieux palustres.
- Intérêt souvent marqué pour la faune entomologique (insectes), notamment pour les espèces butineuses.

Intérêts hydrologiques

- Production de biomasse importante constituant un véritable piège à nutriments : fortes capacités d'épuration (rôle important pour la qualité des eaux des rivières).

Valeurs culturelle et économique

- Formations difficilement valorisables d'un point de vue agricole.

Dynamique - Enjeux

- Végétation constituant un stade dynamique intermédiaire entre les prairies et les fourrés pré-forestiers. Elle présente donc généralement un caractère transitoire :
  - > en l'absence d'intervention, elle évolue vers les fourrés,
  - > une fauche régulière favorise le retour à la prairie.
- Habitats sensibles aux modifications des niveaux d'eau :
  - > une inondation prolongée fera évoluer la mégaphorbiaie vers la roselière,
  - > un assec trop marqué favorisera la colonisation par les saules.
- Sur substrats trop riches (en nitrates notamment), risque d'évolution vers des formations plus nitrophiles, proches des ourlets pré-forestiers à ortie dioïque (*Urtica dioica*) et gaillet gratteron (*Galium aparine*).

Au printemps, les mégaphorbiaies développent une végétation haute et très luxuriante

Préconisations de gestion

Dans de nombreux cas, la mégaphorbiaie se maintient « naturellement » par le jeu des interventions menées à proximité (déboisements, entretien des allées forestières, fauche irrégulière de certaines prairies humides). Elles peuvent cependant évoluer plus ou moins rapidement, notamment en situation d'ancienne prairie à l'abandon.

Pour conserver la mégaphorbiaie, il est possible de mener une gestion ciblée :

- contrôle et coupe des rejets de saules tous les 5 à 10 ans ;
- fauche ou girobroyage sur place, avec une fréquence de 3 à 5 ans, permettant de conserver un stade dynamique transitoire ;
- pâturage hétérogène (très faible chargement inférieur à 0,5 UGB/ha/an). Utilisation d'animaux ayant un comportement sélectif : chevaux, Highland cattle.

Il est à noter qu'une gestion par fauche régulière et surtout pâturage peut entrainer une évolution vers des formations plus prairiales. Ces interventions doivent donc rester occasionnelles si l'objectif est de maintenir un stade de mégaphorbiaie.

Sur mégaphorbiaie dégradée à ortie dioïque, il est possible de réaliser une fauche exportatrice annuelle durant 3 à 5 ans pour restaurer un habitat plus diversifié (appauvrissement du substrat par exportation des produits de coupe).

Itinéraires techniques à consulter

- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.
- Pâturage.
- Coupe et abattage d'arbres ou d'arbustes.

S'il est décidé d'une intervention mécanique, une mégaphobiaie peut être fauchée comme une prairie

Les bois humides peuvent être issus de prairies abandonnées

60

Typologie

Les bois humides et végétations forestières

Description générale

Différents types de bois humides peuvent être rencontrés dans le Finistère. Ils se répartissent en fonction de l'engorgement du sol en eau et de la durée d'inondation.

Les **bois marécageux** se développent, sur des sols engorgés durant toute l'année, voire submergés en période hivernale. Le caractère asphyxiant du substrat limite l'installation des arbres, créant ainsi des habitats à strate arborée généralement ouverte, laissant s'implanter un étage herbacé plus ou moins dense. Le sous-étage correspond alors à des formations de roselières, de mégaphorbiaies ou de cariçaies (cf. fiches correspondantes).

Sur substrat plus organique (voire tourbeux), le bouleau prend le relais de l'aulne et le sous-bois peut se couvrir d'une strate muscinale plus ou moins dense (*Sphagnum ssp.*). La bétulaie tourbeuse se développe fréquemment en queue d'étang oligotrophe, ou sur substrat franchement tourbeux, par atterrissement des tourbières.

Les **bois frais à humides** s'observent sur sols humides, mais non engorgés durablement. Ils englobent donc aussi bien des fourrés spontanés et plus ou moins stables (vallons boisés, ceintures de marais), que des bosquets secondaires, apparus après abandon des pratiques agricoles (déprise). Le saule peut être dominant (notamment dans les fourrés de recolonisation), ou laisser la place aux espèces forestières (chêne, bouleau, frêne).

La strate herbacée correspondant en général, à des formations relevant des ourlets pré-forestiers (cf. fiche mégaphorbiaies).

Les bois humides sont relativement bien représentés dans le Finistère. Ils forment des habitats linéaires le long des grandes vallées alluviales. Les bois marécageux ou tourbeux sont, quant à eux, nettement plus localisés.

èces caractéristiques

frais à humides

aule roux *(Salix atrocinerea)*, chêne pédonculé *(Quercus ›bur)*, frêne élevé *(Fraxinus excelsior)*, fougère femelle *Athyrium filix-femina)*, ortie dioïque *(Urtica dioica)*, renoncule caire *(Ranunculus ficaria)*, brachypode des bois *(Brachypodium ılvaticum)*, houblon grimpant *(Humulus lupulus)*, groseillier ›uge *(Ribes rubrum)*, laîche espacée *(Carex remota)*, dorine à ›uilles opposées *(Chrysosplenium oppositifolium)*.

marécageux

ulne glutineux *(Alnus glutinosa)*, saule cendré *(Salix trocinerea)*, iris des marais *(Iris pseudacorus)*, lysimaque ›mmune *(Lysimachia vulgaris)*, oenanthe safranée *(Oenanthe ·occata)*, ortie dioïque *(Urtica dioica)*, chanvre d'eau *Eupatorium cannabinum)*, dryopteris des chartreux *(Dryopteris ırthusiana)*, laîche lisse *(Carex laevigata)*.

ur substrat tourbeux : bouleau pubescent *(Betula pubescens)*, ›haigne des marais *(Sphagnum palustre)*, petite scutellaire *Scutellaria minor)*, laîche en étoile *(carex echinata)* ; molinie leue *(Molinia caerulea)* et bourdaine *(Frangula alnus)* sur ıciès d'atterrissement (baisse du niveau de la nappe).

·rêts

ırs écologique et biologique

égétations participant à la mosaïque d'habitats associés aux ›stèmes fluviaux (constituants de la trame verte et bleue).

abitats susceptibles d'abriter quelques espèces végétales 'intérêt patrimonial : fougère des marais *(Thelypteris palustris)*, rande douve (*Ranunculus lingua)*.

ertains habitats sont reconnus d'intérêt communautaire rioritaire : bétulaies tourbeuses (code UE : 91DO).

ois marécageux et bosquets isolés au sein des zones humides ›uvant constituer des habitats intéressants pour la faune ›oste de chant, reproduction, espace de refuge, etc.).

ets hydrologiques

alentissement des eaux lors des crues.

rotection des berges de cours d'eau.

mélioration de la qualité des eaux (rétention des matières en ıspension et des polluants).

ırs culturelle et économique

aible valorisation économique des bois humides naturels.

ifficultés d'exploitation (inondabilité, portance des sols, accès, :c.).

Les bois marécageux participent à la mosaïque d'habitats naturels d'un territoire

Dynamique – enjeux

- L'installation des fourrés et des boisements s'inscrit dans la dynamique naturelle des plaines alluviales. Les bois humides sont des milieux généralement stables, constituant l'étape finale de colonisation des milieux en l'absence d'intervention.
- L'installation des ligneux peut accélérer les phénomènes de rabattement de nappe, ce qui peut entrainer un atterrissement des milieux humides. Les habitats boisés peuvent alors se développer au détriment de formations végétales de plus grand intérêt (landes, tourbières, bas-marais, mégaphorbiaies). La maîtrise des boisements peut s'avérer primordiale pour conserver ces derniers.
- En l'absence d'enjeux particuliers (faunistiques, floristiques, sanitaire, protection des biens et des personnes, etc.), le maintien de bois humides permet de contribuer à la fonctionnalité globale des zones humides (ralentissement des eaux, épuration, puits de carbone, espace refuge, etc.).

Préconisations de gestion

- Les principales mesures concernant les bois humides sont essentiellement liées au maintien des régimes d'inondation et de la qualité des eaux provenant du bassin versant. Ces végétations ne nécessitent pas de gestion particulière. Les boisements évoluent naturellement au gré des inondations, des chutes d'arbres, etc.
- Des opérations ponctuelles d'abattage peuvent être nécessaires, notamment en cas de risque pour les biens et les personnes (cas des zones humides en contexte urbain) ou pour limiter certains impacts sur les cours d'eau (risque d'embâcles).
- Sur les milieux d'intérêt (bas-marais, tourbière, mégaphorbiaie, prairie oligotrophe, etc.), il peut être nécessaire de réaliser un débroussaillage, lorsque les fourrés prennent trop d'ampleur. Le maintien de quelques bosquets isolés peut être intéressant pour la faune (espaces refuges), mais favorise l'essaimage (notamment avec les saules).
- En cas d'atterrissement marqué de la bétulaie à sphaignes, une coupe douce devra être privilégiée. Une coupe de plus grande ampleur risquerait de modifier fortement les conditions locales et favoriser l'explosion de la molinie bleue *(Molina caerulea)*.
- Rappel : la bétulaie tourbeuse constitue un habitat d'intérêt communautaire prioritaire (91D0*), toute intervention sur cet habitat devra être précédé d'une analyse préalable des enjeux.

Itinéraires techniques à consulter

- Coupe et abattage d'arbres ou d'arbustes.